Envoyé en préfecture le 29/04/2025
Reçu en préfecture le 29/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 026-212602940-20250428-D202517-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	En exercice :	15
	Présents :	12
	Votants :	14
	Quorum atteint	

L'année deux mille vingt-cinq, le 28 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, maire, en présence des conseillers municipaux : PROD'HOMME Serge, CHEVALIER Hélène, GUICHARD Nicolas, LARAT Cyril, GUERIN Freddy, BOUNIOL Amandine, PERCHE Stéphane, REY Christian, COINTE Catherine, LE MEUR Hélène, DELENCRE Florian.

Date de convocation : 18 avril 2025 Date d'affichage : 18 avril 2025

Absents représentés : PERROT Paul représenté par Nicolas GUICHARD - GONIN Frédéric représenté par GUERIN Freddy.

Absents : POUZIN Laurent Secrétaire de séance : COINTE Catherine

N° 17-2025 – RENFORCEMENT DU RESEAU BT A PARTIR DU POSTE CHARANCHE – APPROBATION DU PROJET

Monsieur le Maire expose que Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification
Renforcement du réseau BT à partir du poste CHARANCHE

Dépense prévisionnelle HT **180 543.05 €**
dont frais de gestion : 8 597.29 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	180 543.05 €
Participation communale	**Néant**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS.
- **Approuve** le plan de financement, ci-dessus, détaillé.
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

Certifie exécutoire compte-tenu de l'affichage et
De la transmission au représentant de l'Etat.
Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme.

Le Maire
Etienne LARAT

MAIRIE DE SAINT-BARDOUX
26 - Drôme